

Identification du poste	
Intitulé poste	Accompagnant en maisonnée
Intitulé de la mission	Partager le quotidien d'adultes en situation de handicap mental et participer à leur accompagnement
Lieu de travail	L'Arche d'Aigrefoin, Chemin rural n°3, 78470 Saint-rémy-lès-chevreuse
Type et durée de contrat	VSI-R / 12 mois renouvelable

L'organisation
<p>L'Arche d'Aigrefoin située à Saint-Rémy-lès-Chevreuse est une communauté membre du mouvement international de L'Arche dont la mission est d'accueillir et accompagner des adultes en situation de handicap mental, dans un cadre de vie partagé mêlant professionnels, volontaires, bénévoles et personnes accueillies. La communauté est située à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78) et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 foyers de vie : 21 personnes âgées avec handicap qui sont à la retraite • 4 foyers d'hébergement : 28 personnes avec handicap qui travaillent à l'ESAT • un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui propose diverses activités professionnelles adaptées, telles que le maraîchage, l'entretien des espaces verts, la menuiserie, l'artisanat (céramique, couture, bijoux), la cuisine et la sous-traitance • un Service d'Accueil de Jour (SAJ) : Offre des activités variées pour les personnes ne pouvant pas travailler, incluant des activités physiques, manuelles, artistiques et des sorties culturelles. L'Arche d'Aigrefoin vise à créer des relations humaines authentiques, basées sur la confiance, la reconnaissance mutuelle, et le vivre-ensemble. L'association compte 50 salariés, 50 bénévoles et 18 volontaires. <p>Ce poste VSI (Volontaire de la Solidarité Internationale) est proposé sous la responsabilité technique et opérationnelle de L'Arche d'Aigrefoin et sous la responsabilité juridique du Service de Coopération au Développement (SCD), garant du cadre légal du volontariat. Le SCD est l'une des principales associations françaises de volontariat à l'international avec en 2023 environ 250 volontaires mobilisés à travers le monde. Elle garantit le statut de VSI à la personne recrutée (formation de préparation au départ, affiliation aux assurances, un suivi à distance durant la mission et accompagnement au retour).</p> <p>Site internet SCD : www.scd.asso.fr</p>

Contexte du poste

Dans le cadre du programme VSI (Volontariat de Solidarité Internationale), L'Arche d'Aigrefoin souhaite accueillir un volontaire international en tant qu'accompagnant en maisonnée. Le poste se situe dans un foyer d'hébergement, appelé « maisonnée », où vivent 7 adultes en situation de handicap mental avec 2 salariés et 2 volontaires en service civique. Le volontaire est intégré à une équipe pluridisciplinaire (salariés, volontaires en service civique) et participe à la vie quotidienne de la maisonnée, en lien étroit avec les personnes accueillies en situation de handicap.

Depuis sa création, L'Arche d'Aigrefoin accueille des personnes venues du monde entier, partageant la vision d'un vivre-ensemble fondé sur la rencontre, la solidarité et la dignité de chaque personne. Dans cette dynamique, l'ouverture d'un poste en VSI s'inscrit pleinement dans notre projet. Ces foyers sont de véritables lieux de vie partagée, où chacun quelle que soit sa situation est invité à prendre part à la vie quotidienne, dans un esprit d'échange et de simplicité.

Proposer ce poste à un VSI répond à plusieurs objectifs :

- Renforcer notre ouverture à l'international et favoriser l'interculturalité, source d'enrichissement pour les personnes accueillies comme pour les équipes.
- Soutenir notre projet de vie partagée, en accueillant une personne pleinement engagée dans une mission de sens, avec un positionnement spécifique qui diffère de celui des professionnels ou des volontaires en service civique français.
- Offrir l'opportunité de vivre une expérience, porteuse de valeurs humaines fortes à l'étranger.
- Renforcer nos équipes sur le plan humain dans un contexte où les métiers du médico-social sont en tension, tout en diversifiant les profils engagés dans notre communauté.

L'intégration d'un VSI permet ainsi de conjuguer mission sociale, engagement personnel et dimension internationale, dans une approche qui fait pleinement écho aux valeurs de L'Arche.

Objectif principal du poste

L'objectif principal de la mission est de contribuer à l'accompagnement humain et quotidien des personnes en situation de handicap mental dans une dynamique de vie partagée, en favorisant leur autonomie, leur participation à la vie sociale, et leur épanouissement personnel.

Au-delà de l'aide apportée, la mission vise à permettre au volontaire de vivre une expérience humaine forte, fondée sur la rencontre et la réciprocité, dans un cadre communautaire tourné vers la relation à l'autre.

Pour le VSI, cette mission représente :

- Une expérience dans le secteur médico-social, qui permet de développer des compétences relationnelles, humaines et professionnelles
- Une ouverture à une autre manière de vivre ensemble, dans un contexte interculturel et intergénérationnel
- Une occasion de réflexion personnelle sur le sens de son engagement et son évolution personnelle
- Une expérience de vie communautaire, qui valorise la simplicité, l'écoute, le partage

La mission permet ainsi au volontaire d'allier engagement concret, développement personnel et professionnel et enrichissement culturel, dans un cadre sécurisé, bienveillant et accompagné.

Positionnement de la/du volontaire

Le volontaire ne se substitue pas aux professionnels mais intervient en appui de l'équipe éducative. Il agit dans une logique de partage de vie, dans un esprit de fraternité et de présence. Il est accompagné dans sa mission par un tuteur désigné du bureau des ressources humaines.

Il participe également aux temps communautaires proposés par L'Arche (réunions d'équipe, fêtes, retraites, etc.). Au fil de la mission, le volontaire pourra prendre plus de responsabilité sous l'accord du responsable de maisonnée.

Activités principales à mener

- Accompagnement des personnes en situation de handicap mental dans les actes de la vie quotidienne (repas, déplacements, hygiène, activités de loisirs, etc.)
- Participation active à la vie collective de la maisonnée : préparation des repas, animation de temps conviviaux, soutien dans les activités quotidiennes
- Création de lien et de relations de confiance avec les personnes en situation de handicap
- Participation et organisation aux temps forts communautaires : célébrations, week-ends communautaires, fêtes...
- Possibilité de proposer des projets personnels ou collectifs en lien avec les intérêts des personnes accueillies (activités artistiques, sportives, culturelles, etc.)
- Participation aux réunions d'équipes, de projet et de synthèses des personnes accueillies

Profil recherché

Formation et expérience :

- Diplôme dans le secteur médico-social, psychologie, éducation appréciée, ou une première expérience dans le domaine du handicap, de l'éducation, de l'animation ou du social est un atout.
- Une bonne compréhension des enjeux liés à l'interculturalité et au vivre-ensemble est appréciée.

Compétences/connaissances requises :

- Sens de l'écoute et de la relation à l'autre
- Autonomie, sens de l'initiative, adaptabilité
- Capacité à travailler en équipe et à respecter un cadre collectif
- Intérêt pour les personnes en situation de handicap mental
- Maîtrise du français (niveau intermédiaire requis)

Aptitudes personnelles :

- Bienveillance, patience, humilité
- Sens du service et envie de s'impliquer dans une aventure humaine forte
- Capacité à vivre dans un cadre communautaire, parfois exigeant en termes de proximité et de rythme de vie

Conditions

- Prise de poste : 8 septembre 2025
- Contrat de 12 mois
- 2 jours de congés acquis par mois de mission effectué
- Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) selon le cadre de la loi de 2005
- Candidatures ouvertes aux personnes majeures, ressortissant.es de pays hors France et UE/CEE
- Détention impérative d'un Visa long séjour valant titre de séjour portant la mention « visiteur ». Engagement écrit au retour dans son pays d'origine à l'issue du contrat
- Formation obligatoire assurée par le SCD : du 22 au 26 septembre à Lyon
- Prime d'installation de 500 €, versée à l'arrivée
- Indemnité mensuelle de 800 €
- Indemnité retour à la fin de la mission de 800 € pour 12 mois de mission consécutifs (sous réserve d'un retour effectif dans le pays d'origine)
- Assurances prises en charge : santé, responsabilité civile et rapatriement
- Prise en charge d'un billet A/R en classe économique entre le lieu de résidence et le lieu de mission

Modalités de candidature

Envoyer votre CV (au format : NOM_PRENOM_CV) + Lettre de motivation (au format : NOM_PRENOM_LM) à l'adresse suivante : adjoint.rh@arche-aigrefoin.org (Laura Zanette) avant le 2 mai 2025.